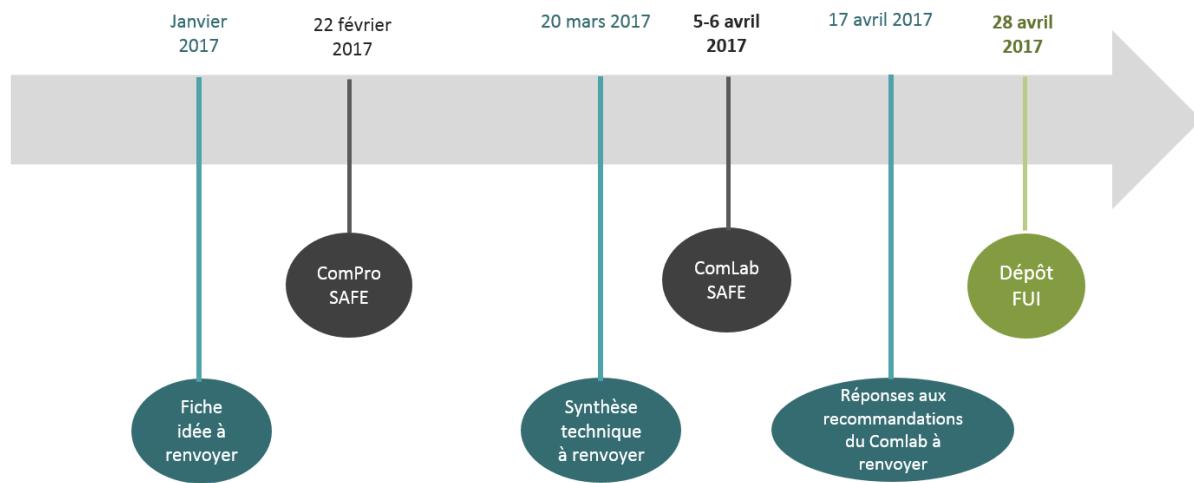


Appel à projets FUI 24

Processus de labellisation du pôle SAFE

Pour le FUI24, le pôle SAFE met en place un processus de labellisation permettant aux porteurs d'enrichir et améliorer leurs dossiers entre janvier et avril 2017 par des échanges réguliers avec des experts (dans le cadre de comités), les financeurs et les ministères.

Processus de labellisation FUI24 : dates clés



Comités d'experts :

Pour améliorer le traitement des dossiers FUI, le pôle SAFE a mis en place un « **Comité Projets FUI** » (ComPro) à 60 jours du dépôt. Avoir participé à un ComPro est fortement recommandé pour les projets soutenus en PRIME par le pôle. Dans le cadre de CO-LABEL, la participation est facultative mais recommandée, notamment si le projet n'a pas déjà été présenté à un comité similaire au sein d'un autre pôle.

A l'issue de ce comité, un compte rendu étayé des remarques et recommandations des experts sera fourni au chef de file.

Le « **Comité de Labellisation** » (ComLab) se tiendra dans la continuité du ComPro avec pour objectif de se prononcer sur la pré-labellisation à travers des conseils et recommandations. **Le ComLab est organisé à 30 jours de la date limite du dépôt des projets FUI et est obligatoire pour tous les projets FUI.**

Le chef de file devra transmettre aux opérationnels du pôle un document de synthèse technique (soit selon un template fourni par le pôle, soit le draft du document technique) 10 jours avant le ComLab.

A l'issue du ComLab, le chef de file se verra transmettre la liste des recommandations et conseils à mettre en place pour que la labellisation soit confirmée par le Bureau Exécutif du pôle SAFE. Le chef de file devra argumenter sa réponse point par point à travers un document écrit à transmettre 10 jours avant le Bureau Exécutif.

Harmonisation du process de labellisation avec les pôles Aerospace Valley et Astech :

Les 3 pôles aéronautiques se sont accordés sur le fait que le passage à un comité projet est obligatoire uniquement chez le pôle PRIME mais que le passage en ComLab est obligatoire chez tous les pôles labellisateurs. Le contenu des documents à fournir par les porteurs de projets a été harmonisé entre les 3 pôles aéronautiques. Il sera notamment demandé au chef

de file des projets labellisés en PRIME par Aerospace Valley ou Astech, de nous fournir les conclusions des équivalents des comités projets de ces 2 pôles.

Rétro-planning détaillé FUI 24 :

DATE	ÉVÉNEMENT / COMITÉ	OBJET	QUI PRESENTE	SUPPORT	ETAT D'AVANCEMENT ATTENDU DU PROJET
DES JANVIER		Envoi de toutes idées de projet à l'équipe Innovation	Porteur ou Partenaire	Fiche Idée	30%
22 FEVRIER 2017	Comité Projets (ComPro)	Présentation du projet à un panel d'experts ➔ Objectif : challenger le projet sur les aspects « marché », « Innovation », « propriété intellectuelle » pour aider à sa maturation	Porteur	PPT	40%
20 MARS 2017*		Envoi du document de synthèse technique à l'équipe Innovation	Porteur	Trame pôle SAFE (word et excel) ou draft FUI	60%
5-6 AVRIL 2017*	Comité de Labellisation (ComLab)	Présentation du projet finalisé à un panel d'experts ➔ Objectif : Emettre des conseils et recommandations pour obtenir la labellisation	Porteur	PPT	70%
17 AVRIL 2017*		Envoi des réponses aux recommandations du ComLab à l'équipe Innovation	Porteur		80%
AVRIL 2017		Présentation du projet finalisé aux différentes instances de financement	Equipe projet	PPT	80%
21 AVRIL 2017	Bureau Exécutif (BE)	Présentation du projet finalisé au BE ➔ Labelliser le projet par SAFE	Equipe projet	PPT	100%
28 AVRIL 2017 – 12H00*	Dépôt	Dépôt final du dossier sur l'extranet de la BPI	Porteur	PPT	100%

*LA PARTICIPATION AUX EVENEMENTS ET L'ENVOI DES DOCUMENTS MARQUES D'UN ASTERISK SONT OBLIGATOIRES

Vos contacts de l'équipe Innovation au Pôle SAFE

Laura CAREL - P. +33(0)6 01 20 83 93 - Laura.carel@safecluster.com

Anna PHILIPPE – P. +33(0)6 32 34 98 94 – Anna.philippe@safecluster.com

Magali JAFFARD – P. +33(0)7 77 68 64 74 – Magali.jaffard@safecluster.com

